

SAS VERTIGO
51 Rue du Vivarais
26320 Saint Marcel Les Valence

SAINT-GEORGES-LES-BAINS, le 16.02.2026

N/Réf. : DP00724026A0003

Objet : Non opposition à une déclaration préalable

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable n°DP00724026A0003 enregistrée le 21/01/2026 pour un projet de 6 panneaux solaires situé au 22 LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS à SAINT-GEORGES-LES-BAINS (parcelle cadastrée ZA-0240).

Le service instructeur a procédé à l'instruction de votre dossier. Il s'avère que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le délai d'instruction de votre déclaration préalable est d'un mois conformément au code de l'urbanisme.

Ainsi, à compter du 22/02/2026, vous bénéficierez d'une décision tacite et vous pourrez commencer les travaux après avoir :

- affiché sur le terrain le récépissé de dépôt pour attester la date de dépôt,
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Vous trouverez ci-joint la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui doit être complétée et déposée en Mairie à la fin des travaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Maire,

Geneviève PEYRARD



Pour Le Maire et par délégation
Adjoint chargé de l'Urbanisme
Olivier MONTAUDO